

# Valoriser la profession d'éducateur et éducatrice de l'enfance



## Quelle est la différence entre un métier et une profession ?

La profession, au contraire du métier, implique une **réflexion** sur un secteur de métier spécifique. Grâce à la formation encourue par les professionnel-le-s de l'enfance, les employé-e-s vivent un certain prestige social, qui donne également une perspective d'ascenseur social. En d'autres termes, il est donc possible de grimper les échelons, au fur et à mesure que la formation se complexifie.

La formation vise alors trois niveaux de compétences : le **savoir-faire**, le **savoir-dire** et le **savoir-être**. Dans un métier, nous parlons au contraire plutôt de savoir-faire. Dans une profession, les trois niveaux sont interreliés et indissociables.

Le processus de professionnalisation implique la **culture du savoir**, le rythme de l'alternance théorie-pratique, les **statuts** des différents acteurs, la nature des savoirs enseignés, les titres délivrés et les changements législatifs. La notion de **compétence** entre alors en compte et transforme les acteurs et l'action.

Ce système fermé est caractérisé par une **identité**, des **limites** et un **langage spécifique**, qui préserve son expertise face aux personnes en dehors du domaine.

Une profession s'établit grâce à des **compétences techniquement et scientifiquement fondées** ; à l'existence d'un **code éthique** et d'une **réglementation** ; d'une **formation professionnelle longue et reconnue** ; d'un **contrôle technique et éthique des activités** (cf. SASAJ) ; d'une **communauté** réelle partageant des identités et des intérêts communs ; une appartenance aux couches sociales dites "moyennes". Ainsi, les professions libérales sont caractérisées par le **savoir scientifique**, l'**organisation corporative** et le **secret professionnel**.

---

## Quelles sont les étendues de la profession d'éducateur et éducatrice à Genève ?

Depuis 1990, nous vivons l'ère du **temps des experts**. Genève identifie dès lors la **nécessité de la professionnalisation de l'action socio-éducative** et questionne les limites de la gestion associative du secteur. Des discussions sont entamées sur la mise en place de hautes écoles, non seulement dans le domaine de la santé (HES), mais aussi du travail social (HETS) et de la pédagogie (HEP). C'est ainsi que l'ESEDE (école supérieure des éducateur-trice-s de l'enfance de Genève) voit le jour en 1995.

Mais que nous permet concrètement le diplôme ES d'éducateur-trice de l'enfance ? Au premier abord, les étudiant-e-s s'orientent vers les **Structures d'Accueil Petite Enfance**, tels les crèches, les jardins d'enfants ou les garderies. Pourtant, il est également possible de travailler dans d'autres secteurs. Certain-e-s l'ont d'ailleurs vécu lors des stages dits "hors-champs" en allant travailler en **pédiatrie**, à la **Maison de la Créativité**, en **maternité** ou encore en **école primaire**. Notre diplôme nous permet de travailler, en effet, avec des enfants jusqu'à 12 ans, hors domaine scolaire. C'est-à-dire que nous pourrions travailler aussi en **foyers**, au **SPMi**, au **SASAJ** ou encore au **parascolaire** avec des **responsabilités adaptées à nos compétences professionnelles**. Et la liste continue...

## Comment valoriser et rendre visible nos actions pédagogiques quotidiennes ?

Nous entendons (et exprimons également) souvent ce **manque de visibilité** de notre profession, cette perception de "**simplicité**" de notre travail quotidien ou encore une **dévalorisation de nos compétences**. En effet, certains **obstacles** impactent ces perceptions de l'éducateur-trice de l'enfance, comme...

- La féminisation du domaine
- Le faible statut de la clientèle
- La dominance de la culture orale (et donc la peur d'avoir à "dire" sa pratique)

### **Mais alors, comment faire pour rendre visible l'invisible ?**

Plusieurs pistes sont à explorer dans ce sens. En premier lieu, le travail sur le **projet pédagogique** de chaque structure d'accueil impacte positivement cette réflexion du quotidien éducatif. Par ailleurs, proposer des lieux teintés de **pluridisciplinarité** et de **coéducation** permettra davantage aux éducateur-trice-s d'être vu-e-s comme un **relai social**.

Parler de professionnalisation, c'est faire référence à l'organisation sociale du travail en termes de hiérarchisation des métiers, cette dernière étant associée à des niveaux de formation et de diplôme, à des degrés de complexité des problèmes rencontrés et des savoirs mis en œuvre pour les résoudre. De plus, comme la formation d'éducateur-trice évolue, il faut garantir une non-périssabilité du diplôme, notamment en favorisant les **formations continues**.

Au quotidien, cette valorisation se montre lors de nos **échanges avec les parents**, avec la sollicitation des **réseaux professionnels** afin d'enrichir notre pratique et d'accompagner au mieux les enfants. Cela

---

se précise dans nos **propositions d'activités** et dans nos **objectifs pédagogiques**. Mais ces derniers sont parfois inaccessibles aux parents. Alors pour mieux expliquer, il est possible de **partager des articles** sur divers sujets d'éducation ou encore de pédagogie.

Par ailleurs, la pandémie Covid-19 a mis en lumière la charge que représente l'éducation des enfants. Ainsi, un **congé parental prolongé** permettrait non seulement aux parents de créer un lien d'attachement sécuritaire avec leur enfant et de trouver un nouvel équilibre familial, mais aussi de répondre au mieux aux besoins des parents et des familles. **En aucun cas, il n'est question de baisser les quotas et effectifs d'éducatrices et éducateurs, afin de répondre à la demande.** En effet, le manque de professionnel-le-s ES pourrait être quelque peu compensé par un congé parental d'une année qui mènerait éventuellement à tout un chacun de se sentir légitime face à l'éducation des enfants (et donc d'augmenter la part de participation des jeunes - hommes et femmes - au concours d'entrée de l'ESEDE). Par ailleurs, **augmenter les effectifs des classes**, et donc le nombre de diplômés par an, répondrait aux besoins de ces crèches qui ne cessent d'être construites, sans pour autant pouvoir accueillir davantage d'enfants - par manque de personnel... Alors, pourquoi ne pas rattacher les étudiant-e-s en petite enfance à la **HETS** ?

Lorsque nous sommes plus activistes dans l'âme, plusieurs pistes se présentent à nous. Rejoindre le **syndicat** est une première manière d'agir, mais aussi de **se tenir informé-e-s** des mouvements dans la petite enfance à Genève. Les **pétitions** et **manifestations** (par exemple la grève des femmes) est aussi un moyen de montrer notre mécontentement face à cette sous-estimation de nos compétences.

Pour finir, parlez-en autour de vous, **échangez** avec vos collègues, votre famille, vos amis. **Partagez** sur les réseaux sociaux des articles, des vidéos, des idées. **Débattez** sur les sujets de loi nous impactant, voter en fonction sur les sujets et les élus. Participez à la roulotte informative du **28 (OrTra)** pour parler de votre quotidien à des jeunes en formation. **Accueillez des aides et des stagiaires** de diverses formations (découverte, ASE, ESEDE) afin de participer à l'évolution de notre profession mais aussi à la formation de vos collègues de demain. Nombreuses sont les pistes d'intervention individuelles pour une première étape vers la valorisation de la profession (et nous en omettons sûrement) !

### Que fait l'AGEDE pour garantir une qualité dans les conditions de travail ?

Une autre clef de la valorisation de la profession d'éducateur et d'éducatrice de l'enfance est de **rejoindre l'AGEDE** ! En effet, nous représentons les EDE lors de diverses **commissions, groupes de travail** ou lors de la préparation des **formations continues** CEFOC. Outre la représentation, **c'est aussi la quantité de membres d'une association qui augmente le poids de celle-ci face à d'autres instances** ! L'AGEDE agit alors en premier plan lors de la commission spécifique de l'ESEDE ; à la commission d'admission à l'école ; au CEFOC ; à la FOCPE ; à la commission cantonale petite enfance ; aux diverses négociations de CCT (Intercommunale, Lancy et Ville de Genève) ; à la commission consultative petite enfance ; et à l'OrTra. Nous espérons également vous représenter à votre juste valeur lors d'**entretien avec les médias**, mais aussi par nos démarches sur les **réseaux sociaux** (Facebook, Instagram et notre nouveau site internet). **Alors, prêt-e-s à nous rejoindre ?**